

SELAS BIOGROUP PARIS SUD

PATIENT :

Nom et prénom utilisés : **SONNEVILLE Nicolas**

Nom de naissance : **SONNEVILLE**

1^{er} prénom de naissance : **Nicolas**

Date de naissance : **04-08-1981** (44 ans) Sexe: **M**

Lieu de naissance : 91521

Matricule INS : **181089152102912 (NIR)**

DEMANDE YL2512230009 DU 23-12-2025

Prescrit par Dr DE BARY JEAN BRICE - RPPS : 10001225936 – 94520 MANDRES LES ROSES

Prélevé le 23-12-2025 07:57 au laboratoire

Édité le 24-12-2025 17:19 – Compte-rendu annule et remplace le rapport du 23-12-2025 à 08:05

LABORATOIRE EPINAY SOUS SÉNART

Autorisation AM 913 702 239 - FINES 91 0 02110 4

Rue Georges Bizet

91860 EPINAY-SOUS-SENART

Téléphone : 01.60.46.74.35

labo.epinaysoussenart@biogroup.fr - www.biogroup.fr

M SONNEVILLE Nicolas

4 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
94520 PERIGNY

Intervalle de référence

Antériorités

Information

À compter du 24/06/2025, changement d'automates d'immunoélectrophorèse imposant une perte d'antériorités sur la majorité des paramètres pour les chapitres suivants : Ionogramme, Biochimie, Bilan hépatique, Bilan phospho-calcique, Bilan glycémique et lipidique, Bilan cardiaque, Hormonologie, Sérologies, Médicaments.

Les valeurs de référence des différents paramètres ont été adaptées aux nouvelles techniques.

Biochimie

Nature de l'échantillon : Sang

Protéine C-Réactive **

8,6 mg/L

(< 5,0)

(Immunoturbidimétrie)

Evaluation du risque cardiovasculaire en l'absence de tout contexte inflammatoire :

- Risque faible si CRP < 1,0 mg/L
- Risque modéré si CRP entre 1,0 et 3,0 mg/L
- Risque élevé si CRP > 3,0 mg/L (HAS 2010).

Fructosamine ⁽¹⁾

216 µmol/L

(Dosage colorimétrique)

Sujet sain: 205 à 285 µmol/L

Sujet diabétique : 228 à 563 µmol/L

Bilan glycémique et lipidique

Nature de l'échantillon : Sang

Glycémie à jeun **

1,04 g/L

(0,70–1,10)

(Technique de référence à l'héxokinase)

5,77 mmol/L

(3,89–6,11)

Indice de HOMA

12,60

(< 2,40)

Bilan lipidique

Aspect

Limpide

Cholestérol total **

1,87 g/L

(< 1,90)

(Colorimétrie enzymatique)

4,84 mmol/L

(< 4,91)

Intervalle de référence

Antériorités

Triglycérides ** (Colorimétrie enzymatique)	5,30 g/L 5,99 mmol/L	(< 1,50) (< 1,69)
Cholestérol HDL ** (Colorimétrie enzymatique)	0,26 g/L 0,67 mmol/L	(0,40–0,80) (1,03–2,07)
Cholestérol non–HDL	1,61 g/L 4,16 mmol/L	(< 1,50) (< 3,88)
Cholestérol LDL calculé (Formule de Friedewald)	Non calculable par la formule de Friedewald en raison d'un taux de triglycérides > 3,9 mmol/L (soit 3,4 g/L).	
Cholestérol LDL mesuré ** (Colorimétrie enzymatique)	1,05 g/L 2,72 mmol/L	(< 1,60) (< 4,14)

Le dosage du LDL a été ajouté à l'initiative du laboratoire au regard de la valeur des triglycérides (NABM).

Objectifs à atteindre de LDL–c et non–HDL–c (ESC 2021) :

	Objectif LDL–c	Objectif secondaire non–HDL–c*
Prise en charge initiale		
Patient à Haut Risque Cardiovasculaire	< 2,6 mmol/L (< 1,00 g/L)	< 3,4 mmol/L (< 1,30 g/L)
Patient à Très Haut Risque Cardiovasculaire	< 1,8 mmol/L (< 0,70 g/L)	< 2,6 mmol/L (< 1,00 g/L)
Intensification thérapeutique		
Patient à Haut Risque Cardiovasculaire	< 1,8 mmol/L (< 0,70 g/L) et baisse de 50%	< 2,6 mmol/L (< 1,00 g/L)
Patient à Très Haut Risque Cardiovasculaire	< 1,4 mmol/L (< 0,55 g/L) et baisse de 50%	< 2,2 mmol/L (< 0,85 g/L)

*notamment en cas de comorbidités (obésité, diabète), de triglycéridémie élevée et/ou de LDL–c significativement bas

Apolipoprotéines A1 ** (Immunoturbidimétrie)	1,09 g/L	(> 1,25)
---	-----------------	----------

Apolipoprotéines B ⁽¹⁾ (Immunoturbidimétrie)	1,03 g/L 2,01 µmol/L	(0,66–1,33) (1,29–2,59)
--	--------------------------------	----------------------------

Objectifs à atteindre d'ApoB (ESC 2021) :

	Objectif secondaire ApoB*
Prise en charge initiale	
Patient à Haut Risque Cardiovasculaire	< 1,00 g/L
Patient à Très Haut Risque Cardiovasculaire	< 0,80 g/L
Intensification thérapeutique	
Patient à Haut Risque Cardiovasculaire	< 0,80 g/L
Patient à Très Haut Risque Cardiovasculaire	< 0,65 g/L

*notamment en cas de comorbidités (obésité, diabète), de triglycéridémie élevée et/ou de LDL–c significativement bas

Bilan phospho–calcique

Nature de l'échantillon : Sang

Vitamine D 25 OH (D2 + D3) ** (Chimiluminescence)	12,3 ng/mL 30,8 nmol/L	(30,0–60,0) (75,0–150,0)
--	---	-----------------------------

Carence en vitamine D < 10 ng/mL (<25 nmol/L) et risque de toxicité > 150 ng/mL (> 375 nmol/L) (GRIO 2019).

**SELAS BIOGROUP PARIS SUD
LABORATOIRE EPINAY SOUS SÉNART - FINESS 91 0 02110 4**

Demande YL2512230009 – Prélevé le 23-12-2025 07:57
Édité le 24-12-2025 17:19

Patient SONNEVILLE Nicolas
Né(e) SONNEVILLE Nicolas, 04-08-1981 – Sexe: M

Intervalle de référence

Antériorités

Hormonologie

Nature de l'échantillon : Sang

Heure de prélèvement.

07:58

Cortisol du matin **
(Chimiluminescence)

70 nmol/L (102–535)
2,5 µg/dL (3,7–19,4)

Insuline à jeun ⁽¹⁾
(Electrochimiluminescence)

49,1 mUI/L (2,6–24,9)
341,0 pmol/L (18,1–172,9)

Testostérone ⁽¹⁾
(Electrochimiluminescence)

4,10 ng/mL (2,49–8,36)
14,22 nmol/L (8,63–28,99)

Information

Examen(s) non remboursé(s) :

Vitamine D

Examens transmis

Testostérone libre – Sérum : ⁽²⁾

Analyse transmise au laboratoire spécialisé BIOMNIS. Veuillez trouver le compte-rendu ci-joint.

(1) Labo. exécutant : (KM Site A) BIOGROUP PARIS EST – 108 AVENUE GABRIEL PERI 93400 ST OUEN

(2) Labo. exécutant : LABORATOIRE BIOMNIS – 17 AVENUE TONY GARNIER BP 7322 69007 LYON 07

Validé par **Dr Mohamed YACOUBI**



Le laboratoire est accrédité pour les examens suivis du signe **.
Accréditation n°B-3342.
Liste des sites et portées disponible sur www.cofrac.fr



INRS non signée



En cas de prélèvement à domicile,
merci de présenter ce qrCode à votre infirmière.



Professionnels de santé,
Téléchargez et utilisez BiogroupPro,
un service exclusif des laboratoires Biogroup
pour les IDE



Biologiste responsable : François CORNU				Biologistes médicaux :			
C.ABDO	C. COIGNARD	B. GERARD	L. PELLEGREINA	N. THACOOR	JM. VANDERNOTTE	X. VANHOYE	J. WONG
T.ANAYAHAN	N. COUPRIE	L. GUIS	G. PERAZZA	I. PETIT	B. QUILICHINI	L. RAYMOND	
JC. AZOULAY	M. DANCER	L. LEFLEM	N. MEKNACHE	J. ROCHAT	O. ROUALDES	S. SNANOUDJ	
A. BARBRY	H. DESSUANT	A. LIQUIER	ME. NAUD	A. SOARES	L. STROMPF		
R. BENNANI	L. DRUART	S. MARTI	G. PANTEIX				
T. BLANCHOT	A. EBEL	F. MORIN					
C. BOURDIN	S. ELAERTS						
C. BOUZ	D. ENGERAND						
E. CART-TANNER	M. GARCIA	M. NOUCHY					
A. CASENAZ	A. GAUTHIER	G. PANTEIX					

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20941 21632-24.12.25

Enregistré le 24 Décembre 2025, à 02h01

Édité le 24 Décembre 2025, à 15h26

Demandé par le Docteur DE BARY JEAN BRICE

22 RUE DU GENERAL LECLERC, 94520 MANDRES LES ROSES

Transmis par : LBM BIOSYNERGIE-EPINAY SOUS SENART

Références : YL2512230009

052686610 - 2094121632

P

Monsieur SONNEVILLE NICOLAS
4 PL DU GENERAL DE GAULLE
94520 PERIGNY

Exemplaire destiné au patient

Résultat d'analyse : Monsieur SONNEVILLE, NICOLAS, né SONNEVILLE

4 PL DU GENERAL DE GAULLE 94520 PERIGNY

Né le 4 Août 1981, âgé de 44 ans

Prélèvement du 23 Décembre 2025 à 07h57

HORMONOLOGIE Hormonologie Sanguine

■ Testostérone libre (ELISA)

• 6,00 pg/mL	Valeurs de référence	{ 3,10-25,40
• 20,80 pmol/L		10,75-88,06

*** Attention changement de réactif et de valeur de référence à partir du 26.09.2025.

Réalisé par : Biomnis IVRY - Validé par : Dr Jean-Marc VANDERNOTTE

Dossier complet

François CORNU

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique et les données de votre dossier médical pourront faire l'objet d'une réutilisation, anonymisés ou pseudonymisés, à des fins scientifiques (recherche et diagnostic) incluant statistiques et/ou constitution de bases de données, ou de contrôle qualité, sauf avis contraire de votre part formulé par écrit à l'attention du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : rgpd@biomnis.eurofinseu.com. Dans ce cas, votre échantillon et les données associées ne seront pas réutilisés et seront détruits à l'issue du délai légal imposé.